

AGIR, POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

PLAN 2020-2030

Matinée Grandes cultures
7 février 2022

Julie Breault, agronome



Votre 
gouvernement

Québec 

PLAN DE LA PRÉSENTATION



- Plan d'agriculture durable (PAD)
- Démarche du plan d'action régional
- Cohorte régionale en agroenvironnement
- Prime-Vert en lien avec le PAD

OBJECTIFS ET INDICATEURS



Réduire l'usage et les risques des pesticides pour l'environnement et la santé



Améliorer la santé et la conservation des sols



Améliorer la gestion des matières fertilisantes



Optimiser la gestion de l'eau



Améliorer la biodiversité

ÉTAT DE SITUATION - LANAUDIÈRE



Cibles du PAD	État de situation régional
Réduction de l'utilisation des pesticides de synthèse (excluant les biopesticides)	Plus de 70 % des superficies ensemencées reçoivent des pesticides
Réduction des risques des produits utilisés (IR-E et IR-S)	-
Augmentation des superficies protégées en hiver	Protection hivernale des sols évaluée à 30 %

Statistique régionale - Prime-Vert volet cultures de couverture

- 2020 : 35 dossiers pour un total de 1 387,8 ha
- 2021 : 63 dossiers pour un total de 2 544,7 ha

ÉTAT DE SITUATION - LANAUDIÈRE



Cibles du PAD	État de situation régional
Augmentation de la teneur en matière organique des sols	Proportion des sols ayant un taux de MO \geq 4 % : passée de 65 % en 2017 à 77 % en 2002
Réduction des apports de matières fertilisantes azotées	-
Indice de santé benthos des cours d'eau ciblés	Dégradation
Concentration en phosphore total des cours d'eau ciblés	Légère baisse
Superficies agricoles aménagées favorables à la biodiversité	112 km de brise-vents entre 2010-2020



PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2021-2025



Publication du Plan juillet 2021

27 regroupements de producteurs
ont déposés **49 engagements**

**Les productrices et producteurs
agricoles au cœur de l'action**

Votre
gouvernement

Québec

Votre
gouvernement

Québec



PLANS D'ACTION RÉGIONAUX - PAD

Des Plans concrets et réalistes adaptés aux réalités régionales

Outils de mobilisation régional en matière d'agroenvironnement

- Ajouter la couleur régionale à une planification provinciale et veiller à contribuer à l'atteinte des objectifs par des actions concrètes et adaptées en région
- Identifier et mettre en œuvre, pour les objectifs priorités régionalement, des actions porteuses pour l'ensemble des partenaires



PLAN D'ACTION RÉGIONAL - LANAUDIÈRE

Étapes d'élaboration et de mise en œuvre

1. Consultation à l'interne des employés du MAPAQ (**durant l'été 2021**)
2. Consultation des acteurs du milieu (**automne 2021**)
 - Présentation de la démarche de consultation
 - Consultation sur les enjeux et les actions prioritaires en lien avec les objectifs du PAD
 - Atelier de priorisation des actions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux identifiés sur le territoire
3. Dépôt du plan d'action pour la fin **automne**
4. Présentation du plan d'action régional aux partenaires
5. Réception des projets coconstruits avec nos partenaires **notamment des cohortes régionales** pour la mise en œuvre du plan d'action régional
6. Mise à jour annuelle du plan d'action régional



Prochaine étape



COHORTE RÉGIONALE



Objectifs

- Favoriser le transfert de connaissances entre les entreprises pour accélérer l'implantation de pratiques agroenvironnementales.
- Stimuler le réseautage régional et le codéveloppement entrepreneurial
- Mobiliser les entreprises agricoles sous forme de groupes de travail et de cellules d'innovation
- Amener les entreprises agricoles à s'engager dans la mise en place de pratiques agroenvironnementales



COHORTE RÉGIONALE



Offre de services minimale d'une cohorte régionale

- 5 à 15 entreprises agricoles avec un conseiller autour d'une thématique spécifique
- Déterminer les besoins en formation
- 2 activités de transfert minimum /année
- 3 rencontres de réseautage minimum
- Partager des expériences – Innovation ouverte & codéveloppement
- Mettre en place de pratiques agroenvironnementales à la ferme

PROGRAMME PRIME-VERT

Volet 1 : Pratiques de conservation des sols

Mesure : cultures de couverture

Objectif : protection hivernale du sol par
l'implantation de cultures de couverture

- Montant forfaitaire : 75 \$/ha
- Taux d'aide : 70 % ou 90 % (relève ou biologique)
- Minimum 10 hectares
- Maximum 3 000 \$/entreprise/année

PROGRAMME PRIME-VERT

Sous-Volet 3.3 : appui aux entreprises pour la réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales éprouvées

Thématiques :

- **Santé des sols** (cultures de couverture)
- **Diversification des rotations** (céréales d'automne, plantes fourragères pérennes)
- **Réduction des risques liés aux pesticides** (désherbage mécanique)

- 15 000 \$ sur une période maximale de 3 ans
- Couvre 70 % des dépenses admissibles

PRIME-VERT VOLET 2.1 – PROJET PAAR EN COURS

Titre du projet	Objectif PAD ciblé
Brûlure hâtive pommes de terre	Pesticides
Remplacement herbicide linuron	Pesticides
Sols Couverts en Hiver	Santé des sols
Bassin Versant Cabane Ronde	Santé des sols
Contrôle du criocère dans l'asperge(PAAR exploratoire)	Pesticides
Paillis plastique biodégradable asperge(PAAR exploratoire)	
Eaux de lavage pesticides (PAAR exploratoire)	
Évaluer une approche collective de gestion des rotations des cultures tourbière de Lanoraie (PAAR exploratoire)	

QUESTIONS

